

	Assistant de soins en g�rontologie (F)	Aide m�dico – psychologique (F)	<b>Auxiliaire de vie sociale (F)</b>	Mention compl�mentaire Aide � domicile Auxiliaire de vie, aide m�nag�re, travailleur familial (F)	Assistante de vie d�pendance (F)	Assistant Familiale (I)	Assistant technique en milieu familial et collectif	<b>BEP CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES</b> - Agent de service hospitalier, aide � domicile, agent hospitalier, agent de service
<b>Age requis</b>	/	18	18	18	18	18	18	18
<b>Pr�-requis en terme de niveau de formation</b>	Dipl�me d'�tat d'aide-soignant Dipl�me d'�tat d'aide m�dico-psychologique	Aucun	Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide m�dico-psychologique ou dipl�me d'�tat d'aide m�dico-psychologique  Dipl�me d'�tat d'assistant familial  Dipl�me professionnel d'aide soignant  Dipl�me professionnel d'auxiliaire de pu�riculture  Titre professionnel assistant de vie ou titre professionnel assistant de vie aux familles  Certificat employ� familial polyvalent suivi du certificat de qualification professionnelle assistant de vie  Brevet d'�tudes professionnelles Carri�res sanitaires et sociales  Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance  Certificat d'aptitude professionnelle employ� technique de collectivit� ou Certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieu familial ou collectif  Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien  Brevet d'�tudes professionnelles agricoles option services sp�cialit� services aux personnes  Certificat d'aptitude professionnelle agricole option services en milieu rural	<b>Aux candidats titulaires des titres et dipl�mes suivants :</b>  - brevet d'�tudes professionnelles carri�res sanitaires et sociales ;  - brevet d'�tudes professionnelles bioservices, dominante agent technique d'alimentation ;  - certificat d'aptitude professionnelle petite enfance  - certificat d'aptitude professionnelle employ� technique de collectivit�s ;  - certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieux familial et collectif ;  - certificat d'aptitude aux fonctions d'aide m�dico-psychologique ;  - dipl�me professionnel d'aide-soignant ;  - dipl�me professionnel d'auxiliaire de pu�riculture ;  - brevet d'�tudes professionnelles agricole option services, sp�cialit� services aux personnes ;  - certificat d'aptitude professionnelle agricole services en milieu rural ;  - certificat d'aptitude professionnelle agricole employ� d'entreprise agricole et para-agricole, sp�cialit� employ� familial ;  - titre assistant de vie ;  - titre employ� familial polyvalent ;  - brevet d'aptitude professionnelle assistant animateur technicien.	Fait suite � la formation d'employ� familial polyvalent  Poss�der un niveau V, V bis ou VI (fin de scolarit� obligatoire)	Avoir r�ussi l'entretien d'orientation et comportementale aupr�s du bureau de formation accredit�  Pour les �trangers: dipl�me pertinent et connaissance de la langue italienne	Maitriser les savoirs de base : un niveau en fran�ais et en calcul minimum : savoir lire, �crire, compter correctement	Troisi�me niveau ( scolaire)

N.d'heures de formation	140 h.	1335 h.	1064 h.	576 h.	105 h.	160h + 160 h	560 h.	280 h.
Niveau de certification national	V	V	V	V	V, V bis ou VI	III	V	v

Contexte de travail : Domicile	Au domicile au sein d'un SSIAD		Il réalise cette intervention au domicile, lieu de résidence privative (habituel ou de substitution) de la personnes aidée, et l'accompagne dans son environnement proche.	Il réalise cette intervention au domicile, lieu de résidence privative	Cette activité s'exerce sur le lieu de vie privé de personne âgées ou dépendantes (qui ne peut accomplir les gestes ordinaires de la vie quotidienne (incapacité physique) sans la présence d'une tierce personne),	L'assistant/e est un opérateur/trice seul/e, qui n'est pas un membre de la famille du malade; il/elle travaille à domicile, en cohabitant ou à mi-temps, pour soigner des personnes âgées ou des personnes invalides qui sont fragiles ou qui pourrait être hospitalisés dans des maisons de repos.	au domicile privé individuel ou collectif	
Contexte de travail : Structures d'accueil	en établissement, en EHPAD, notamment dans les unités spécifiques, ou éventuellement à l'hôpital dans les services de soins de suite et réadaptation cognitivo-comportementaux et les USLD	les établissements accueillant des enfants ou des adultes en situation de handicap :  les établissements d'accueil pour personnes âgées :  les Centres Hospitaliers Spécialisés,  les S.S.I.A.D. et services polyvalents d'aide à domicile,  les institutions sociales ou éducatives : C.H.R.S., M.E.C.S.,...					services techniques des structures collectives publiques ou privées assurant ou non l'hébergement des personnes ;  -	
Public cible	Personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques.	Enfants, adolescents, adultes en situation de handicap (que la déficience soit physique, sensorielle, mentale, cognitive, psychique, résulte d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant  Personnes dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social.	L'auxiliaire de vie sociale réalise une intervention sociale visant à compenser un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés dû à l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales par une aide dans la vie quotidienne. Il favorise ainsi le maintien de la personne au domicile et évite son isolement. Il veille à la préservation ou à la restauration de l'autonomie de la personne et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.  Il intervient auprès des familles, des enfants, des personnes en difficulté de vie ou en difficulté	Familles, de personnes âgées ou de personnes handicapées vivant en logement privé, individuel ou collectif	Personne âgées ou dépendantes (qui ne peut accomplir les gestes ordinaires de la vie quotidienne (incapacité physique) sans la présence d'une tierce personne),	Personne âgées ou dépendantes (qui ne peut accomplir les gestes ordinaires de la vie quotidienne		dans les services et les établissements de la petite enfance et de l'enfance ; - dans les services et les établissements sociaux et médico-sociaux destinés aux personnes handicapées et aux personnes âgées ; - dans les équipements et services sociaux ; - dans les services d'hospitalisation, de soins et de cure.

			sociale, des personnes âgées, malades ou handicapées .					
--	--	--	--	--	--	--	--	--

<p><b>Missions du professionnel</b></p>	<p>L'assistant de soins en gérontologie intervient auprès de personnes âgées, en situation de Grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques. L'assistant de soins assure avec attention, vigilance, ménagement, prévenance et sollicitude, tous les actes qui peuvent concourir à soulager une souffrance, créer du confort, restaurer et maintenir une adaptation de l'individu à son environnement. L'assistant de soins en gérontologie participe à la mise en oeuvre des projets individualisés associant soins quotidiens, restauration ou maintien des capacités, du lien social et lutte contre la solitude et l'ennui. Dans ce cadre, il contribue à l'évaluation des besoins, à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien de personnes âgées présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement et de leurs aidants.</p>	<p>L'aide médico-psychologique (AMP) exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne. A ce titre, il intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de handicap (que la déficience soit physique, sensorielle, mentale, cognitive, psychique, résulte d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant). Il peut également intervenir auprès de personnes dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social.</p>	<p>L'auxiliaire de vie sociale réalise une intervention sociale visant à compenser un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés dû à l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales par une aide dans la vie quotidienne. Il favorise ainsi le maintien de la personne au domicile et évite son isolement. Il veille à la préservation ou à la restauration de l'autonomie de la personne et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.</p>	<p>Le titulaire de la mention complémentaire aide à domicile exerce ses fonctions auprès de familles, de personnes âgées ou de personnes handicapées vivant en logement privé, individuel ou collectif. Il travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires sanitaires et sociaux intervenant auprès de ces catégories d'usagers.</p> <p>Sa formation technique et humaine lui permet une approche globale de la personne et de répondre, dans la limite de ses compétences et des contraintes imposées, aux besoins de vie quotidienne de ces personnes. Il contribue au maintien de leur vie sociale</p>	<p>Apporter une aide dans l'accomplissement des actes de la vie courante, en privilégiant le maintien de l'autonomie, le confort de la personne âgée ou dépendante et la communication avec celle-ci.</p> <p>Assurer les tâches ménagères courantes du logement:</p> <p>Effectuer les courses (aliments, produits d'entretien) et de préparer les repas.</p> <p>Accompagner et stimuler la personne dans les actes de la vie courante:</p> <p>Assurer et veiller à la sécurité et faire face aux situations d'urgence.</p> <p>Prendre en compte la personne ou l'enfant dès le début de l'intervention, organiser celle-ci et lui rendre compte à la fin de l'intervention</p>	<p>L'assistant/e familial est un opérateur/trice qui soigne et s'occupe des personnes ayant des niveaux différents d'autonomie physico-physique (personnes âgées, malades, invalides) et qui soutient les membres de la famille; ainsi, les patients peuvent maintenir leur autonomie et bien-être en fonction de leur besoins et du contexte. Il/elle assure sa présence continue auprès du domicile de l'aidé en s'occupant de la personne comme des tâches ménagères.</p>	<p>Ce professionnel assure des activités de maintien en état du cadre de vie des personnes (entretien des espaces de vie, entretien du linge ...), de préparation et de service des repas en respectant les consignes données et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité.</p> <p>Par ces activités, il contribue au bien-être des personnes à leur domicile ou en structures dans le respect des règles du savoir-vivre (discretion, courtoisie, respect de la vie privée ...); il sait s'adapter au contexte dans lequel se situe son activité (respect des règles de vie ...).</p>	<p>Le titulaire du BEP carrières sanitaires et sociales maîtrise des savoir-faire lui permettant, au sein des structures sanitaires et sociales accueillant différentes catégories d'usager (personne malade, personne âgée, personne atteinte d'un handicap, enfant) et dans le cadre d'un travail en équipe :</p> <p>- d'assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, le confort et la sécurité des usagers;</p> <p>- d'animer des activités de loisirs</p> <p>- de contribuer au développement et à l'éducation de l'enfant, au maintien et à la restauration de l'autonomie des personnes</p> <p>- d'assurer l'entretien et l'hygiène de l'espace de vie de l'usager</p>
---	---	--	--	--	--	--	---	--